

## SOMMAIRE

*(Cliques sur un titre pour accéder à la page)*

### Le mot de la direction

*Bienvenue  
 à la CDC Centre-Sud* p.2

### Logistique

*Conseils de saison* p.2

### Vous et nous

*Une tête solide  
 et les deux pieds bien sur terre* p.3

### Entre nous

*Une gestion rigoureuse  
 au profit de la communauté* p.4

### Le saviez-vous?

*Celle par qui le changement arrive* p.5

### Comité Logement Centre-Sud

*Les reprises de logement* p.6

*La chronique de Marlyne* p.6

*Une fondation... un toit* p.7

*À quoi sert un élu?* p.8



**Le hasard fait parfois bien les choses. C'est ainsi que le présent numéro de l'Inter-Loge Express, qui paraît en mars, coïncide avec le mois que l'on a dédié aux femmes. Et, sans l'avoir vraiment provoqué, la majorité de nos articles ont été inspirés ou sont écrits par des femmes. Nous profitons de l'occasion pour saluer l'apport des femmes à toutes les sphères de la société et leur souhaiter une véritable amélioration de leurs conditions dans toutes les sociétés.**

*(De gauche à droite: Margaret Bain, directrice générale d'Inter-Loge / Isabelle Pelletier, participante à MAP Montréal / Linda Forest, de la SHDM / Marlyne Laurin, préposée aux relations avec les locataires à Inter-Loge / Marie-Ève Hébert coordonnatrice de la CDC Centre-Sud)*



**Bienvenue à la CDC  
 Centre-Sud**

**p. 2 et p.5**

## Le mot de la direction

Margaret Bain, dir. gén.



### **Bienvenue à la CDC Centre-Sud!**

Alors que les défis des quartiers centraux de Montréal se font de plus en plus nombreux et complexes, il était navrant de constater les difficultés du milieu communautaire de notre quartier à s'exprimer d'une voix forte et rassembleuse. Cette situation pouvait s'expliquer par plusieurs facteurs qui se sont conjugués au fil des ans et qui ont résulté en un affaiblissement de la table de concertation du milieu communautaire, Alerte Centre-Sud. Parmi ces facteurs, mentionnons l'augmentation des problématiques sociales aiguës ainsi que des difficultés structurelles de financement des instances de concertation locales dans le milieu communautaire confinant ces instances à la précarité.

Mais, dans un quartier où l'action communautaire a été, traditionnellement, porteuse de changements positifs, il devenait impératif que les acteurs sociaux se dotent d'un outil renouvelé, mieux adapté à notre réalité du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est maintenant chose faite : Alerte Centre-Sud est devenue la Corporation de développement communautaire Centre-Sud (CDC Centre-Sud). Mais au-delà du changement de dénomination, ce qu'il faut considérer, ce sont les moyens mis en œuvre pour améliorer la concertation à l'intérieur du mouvement communautaire local et donner une voix à ce même milieu aux diverses instances de consultation citoyenne. Outre une restructuration administrative, une des premières tâches de la nouvelle CDC Centre-Sud sera la mise sur pied d'une table de développement social regroupant des représentants de différents milieux du quartier (résidentiel, milieu d'affaires, politique, culturel, etc.) auprès desquels des démarches exploratoires ont déjà été entreprises.

Cette restructuration majeure du mouvement communautaire de notre quartier n'aurait pas été possible sans l'enthousiasme, l'intelligence et la ténacité de personnes soucieuses de l'amélioration des conditions de vie des résidents des Faubourgs. Il y a d'abord les membres du conseil d'administration de la nouvelle CDC Centre-Sud et sa coordonnatrice, madame Marie-Ève Hébert que nous avons rencontrée et dont vous pourrez lire les propos en page 5 de ce numéro.

Enfin, cette réorganisation touche aussi le secteur particulier d'intervention d'Inter-Loge, soit le développement du logement social. La coordination de ce volet à l'échelle de notre quartier qui était jusqu'ici assumée par le comité logement d'Alerte Centre-Sud est remise entre les mains d'un nouvel organisme qui s'est donné pour nom « Habiter Ville-Marie ». Il est formé de représentants d'organismes spécialistes de la question déjà à l'œuvre dans notre milieu et dont fait partie Inter-Loge. Dans notre prochain numéro, nous traiterons d'ailleurs des défis et enjeux avec lesquels auront à jongler ces professionnels de l'habitation à prix abordable. Sur ce, bonne lecture à tous!

**Margaret Bain, directrice générale**

# LOGISTIQUE

*Logistique est une entreprise d'économie sociale spécialisée en conseil et gestion de travaux d'entretien, de rénovation et de construction d'immeubles.*

*Pour informations: 514-522-2107, poste 113*

## **Conseils de saison**

À cause de la rigueur de nos hivers, c'est souvent au cours de cette saison qu'on peut se rendre compte de problèmes potentiels qui risquent d'affecter notre confort. Voici quelques mesures simples préconisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin d'assurer votre bien-être à l'intérieur de votre logement tout au long de cette saison.

✓ Passez l'aspirateur sur la grille du ventilateur d'extraction de la salle de bains.

✓ Passez l'aspirateur sur les avertisseurs de fumée, car la poussière ou les toiles d'araignée peuvent entraver leur fonctionnement.

✓ Passez l'aspirateur sur les grilles des radiateurs à l'arrière des réfrigérateurs et des congélateurs; videz et nettoyez les bacs d'eau de condensation.

✓ Vérifiez les voies d'évacuation en cas d'incendie, les verrous et la quincaillerie des portes et fenêtres de même que l'éclairage à l'extérieur de la maison; faites en sorte que les membres de la famille possèdent de bonnes habitudes en matière de sécurité.

✓ Cherchez les signes d'humidité excessive dans la maison — par exemple, la présence de condensation sur les vitres, un phénomène qui peut entraîner d'importants dommages avec le temps et poser de sérieux problèmes pour la santé — et prenez les mesures qui s'imposent pour corriger le problème.

✓ Vérifiez toute fuite des robinets et remplacez les rondelles au besoin. Les robinets dont les rondelles doivent être changées pourraient souvent devoir être réparés.

✓ Faites brièvement couler de l'eau dans les appareils sanitaires peu employés de manière à conserver de l'eau dans le siphon, y compris le bac de lessive ou le lavabo d'une deuxième salle de bains, une baignoire ou une cabine de douche ainsi que les drains de plancher.

# Vous et nous!

## *Une tête solide et les deux pieds bien sur terre !*

*Isabelle est une participante au projet MAP<sup>1</sup>. Elle m'accueille avec ce sourire radieux qui, déjà, révèle sa confiance en la vie, en l'avenir qui l'attend. J'ai vite compris que j'avais affaire à une jeune femme décidée à prendre sa vie en mains et qui se donne les moyens pour y arriver.*

**ILEX** – Comment aimerais-tu te présenter, Isabelle?

**ISABELLE** – J'ai 25 ans. J'ai deux enfants que j'adore : un garçon de huit ans et une fille de cinq ans. Et j'ai des projets plein la tête.

**ILEX** – Comment es-tu arrivée à MAP?

**ISABELLE** – Je vivais avec un conjoint extrêmement jaloux. Les enfants et moi étions très isolés. Je ne pouvais plus sortir. Je n'en pouvais plus. Et puis, j'ai entendu parler de MAP. Je me suis informée et voilà! Nous y sommes maintenant depuis un an.

**ILEX** – L'apprentissage a été difficile?

**ISABELLE** – Il faut dire que toutes les femmes qui sont ici vivent des moments difficiles. On doit élaborer notre projet de vie. Pour certaines, c'est difficile. Moi, je savais déjà ce que je voulais faire. Mon passage à MAP me donne les conditions d'existence pour réaliser des projets que j'avais déjà en tête.

**ILEX** – Justement, si tu nous parlais de ces projets?

**ISABELLE** – Actuellement, j'étudie pour devenir dessinatrice de plans. Je trouve cela passionnant.

**ILEX** – Tu envisages donc de travailler dans le secteur de la construction. C'est quand même inhabituel pour une femme.

**1. MAP est un organisme communautaire qui vient en aide aux mères de familles monoparentales en leur offrant un logement et en leur procurant des services tels que garderies, conseils en orientation et support aux études. Les participantes doivent élaborer leur propre parcours de vie en détaillant les moyens pour y arriver.**

**ISABELLE** – J'aime les choses concrètes, les choses qu'on peut voir, celles qu'on peut toucher. Il faut dire que je suis Gaspésienne et là-bas, on est habitué à faire un peu de tout. Mon père, par exemple, est mécanicien, mais il a construit lui-même son chalet.

**ILEX** – Parle-nous de tes rêves, de tes ambitions.

**ISABELLE** – Pour moi, le dessin de plans, c'est une étape. J'aime beaucoup ce travail, mais j'aimerais me rendre plus loin. Ce que je souhaite, c'est de toucher à l'architecture. J'aimerais vraiment cela.

**ILEX** – Mais pour devenir architecte ou technicienne en architecture, cela demande de longues études.

**ISABELLE** – Mais j'aime les études. Si je pouvais, j'étudierais jusqu'à 50 ans. J'y trouve beaucoup de plaisir.

**ILEX** – Si tu nous parlais des conditions de vie ici et de tes relations avec les autres participantes.

**ISABELLE** – Moi, je suis très sociable. Je me lie facilement. Comme je te l'ai dit, toutes les femmes qui sont ici ont vécu des situations difficiles et toutes n'en sont pas rendues au même point. Pour certaines, la mise en œuvre d'un projet de vie est plus difficile que pour d'autres et il faut essayer de les comprendre.

**ILEX** – Et tes enfants? Comment vivent-ils cette situation?

**ISABELLE** – J'ai la chance d'avoir deux enfants non seulement adorables, mais calmes, pas énervés. Ils se plaisent beaucoup ici même si, parfois, ils s'ennuient de leur père

(suite à la p.8)

# Entre nous...

## *Une gestion rigoureuse au profit de la communauté*

*Linda Forest est chargée de projets à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). On peut l'écouter pendant des heures parler projets, réalisations et gestion immobilière sans que jamais ne s'éteigne la lueur de passion dans ses yeux.*



**ILEX** – Comment se prépare-t-on à devenir, comme toi, une spécialiste de l'immobilier résidentiel, qui plus est de résidentiel abordable?

**L.F.** – Je ne peux pas dire que je me sois préparée de façon consciente. Mais avec le recul des années, je constate que j'ai occupé des emplois qui m'ont en quelque sorte préparée aux fonctions qui sont les miennes aujourd'hui. J'ai d'abord œuvré dans l'entreprise familiale de ma mère qui était couturière. 80% de la production était dans le prêt-à-porter. C'est là que j'ai fait mes premiers pas en administration dans une société qui comptait plus d'une quarantaine d'employés. Par la suite, quand le marasme s'est installé dans l'industrie du vêtement au Québec, je suis allé travailler dans le secteur bancaire. Là, j'ai acquis cette rigueur dans la gestion financière, rigueur qui peut faire toute la différence entre la réussite et l'échec de projets.

**ILEX** – Et comment es-tu passée du monde bancaire à celui de l'immobilier?

**L.F.** – C'est presque par accident que je suis arrivée à l'immobilier. Je connaissais le président de ce qu'on appelait alors la Société de développement des coopératives (SDC). Cet organisme vivait des moments difficiles depuis que le gouvernement s'en était désintéressé. Malgré la perte de cet appui important, ils avaient quelque 15 000 unités de logement en projets ou en voie de réalisation et ils comptaient bien poursuivre leur travail. Au début, on m'a demandé de leur donner un coup de main à la comptabilité.

**ILEX** – Ton expérience dans les banques a dû être utile?

**L.F.** – Précisément. Mais, au bout d'un certain temps, je voulais être associée de plus près à la gestion immobilière. Comme nous avons fondé une société de gestion sans but lucratif pour une coopérative de Laval, c'est là que j'ai fait mes premières armes en m'occupant de la gestion courante, la location, la perception, etc.

**ILEX** – Et comment es-tu arrivée à la SHDM?

**L.F.** – J'ai d'abord été engagée aux relations publiques. Mais je m'ennuyais de la gestion. Puis, à la faveur d'un départ, j'ai obtenu le poste d'adjointe à la gestion avant de devenir gestionnaire en titre.

**ILEX** – Parle-nous donc de tes responsabilités de gestionnaire.

**L.F.** – Tout dépend des projets en question. Avec certaines coopératives, il s'agit d'un travail de supervision, d'approbation de certaines dépenses. Dans d'autres cas, il faut effectuer un véritable redressement lorsque les administrateurs en place ont laissé la situation se détériorer. Dans les pires cas, on doit décréter une tutelle ou transférer la gestion à un organisme sans but lucratif.

**ILEX** – Un des mandats de la SHDM est d'acquérir des logements, de les rénover lorsqu'il y a lieu et de les remettre ensuite à la collectivité. Cette formule fonctionne-t-elle vraiment?

**L.F.** – Elle fonctionne même très bien. Pour y arriver en évitant toute spéculation, nous formons des coopératives à la suite de l'acquisition de ces immeubles. C'est donc un conseil d'administration formé par les locataires qui s'occupe de la gestion courante et, après une période de rodage, lorsque tout va bien, nous leur transférons les titres de propriété. Mais, attention! Contrairement à ce que certains pourraient penser, chaque locataire ne devient pas propriétaire de son logement. Ce ne sont pas des condos. C'est la coopérative, qui est une personne morale, qui devient propriétaire. Les décisions sont prises en assemblée générale et c'est le conseil d'administration qui s'occupe de la gestion courante.

**ILEX** – Il y a sûrement des réalisations dont tu es particulièrement fière.

(suite à la p. 8)

# Le saviez-vous?



## Celle par qui le changement arrive

**En 1984, dans la foulée d'un colloque intitulé « Mon quartier, je l'ai à cœur » naissait une table de concertation nommée Alerte Centre-Sud. Après plus de vingt ans, le milieu communautaire des Faubourgs a senti le besoin d'actualiser son discours et ses moyens d'action. Bienvenue à la Corporation de développement communautaire Centre-Sud.**

*Marie-Ève Hébert est coordonnatrice de cette corporation de développement communautaire. En poste depuis quelques mois seulement, elle fait déjà montre d'une connaissance approfondie des dossiers et on devine chez elle une vision claire de ce que devraient constituer les priorités du milieu communautaire de ce quartier.*

**ILEX** – D'abord, pourquoi un tel changement?

**Marie-Ève** : Depuis quelques années, on sentait une certaine désaffection des groupes communautaires envers leur table de concertation. Cette situation était due à des difficultés internes qui originaient en partie d'un financement inadéquat.

**ILEX** – Mais les tables de concertation locales n'ont-elles pas toujours éprouvé des difficultés à se faire reconnaître et à recevoir des fonds suffisants pour mener à bien leur action?

**Marie-Ève** – En effet. Mais il arrive un moment où les personnes qui se font les porte-parole du milieu finissent par s'essouffler ou quittent pour occuper d'autres fonctions. Il se produit alors une rupture dans la continuité qui affecte l'action. Je dirais que le milieu communautaire est particulièrement vulnérable à cet égard.

**ILEX** – Alerte Centre-Sud devient donc une corporation de développement communautaire. Qu'est-ce que cela signifie?

**Marie-Ève** – D'abord, nous nous joignons à un réseau national de tables de concertation locales. Pour adhérer à ce réseau, il faut répondre à certains critères et endosser quelques grands principes de base. Alerte se définissait déjà comme une table multisectorielle, ce qui est une des conditions préalables. Mais nous devons également nous engager à susciter la concertation du milieu communautaire avec les autres acteurs à l'œuvre dans notre quartier (résidents, gens d'affaires, élus, etc.) de façon à favoriser le développement socio-économique.

**ILEX** – La concertation. On sent que, pour toi, c'est plus qu'un mot à la mode. Pourquoi est-ce si important?

**Marie-Ève** – Les groupes communautaires ne peuvent pas travailler en vase clos. Nous sommes dans un des quartiers centraux de Montréal, là où les problèmes sociaux prennent une dimension considérable et où on assiste à une évolution très rapide. On n'a qu'à penser au quartier des spectacles qu'on est en train de créer, à l'arrivée du CHUM, etc. Ces changements affectent la vie de toutes les personnes qui vivent ici ou qui y travaillent. C'est pourquoi nous devons discuter avec des personnes oeuvrant dans divers champs d'activité.

**ILEX** – Cependant, l'action des groupes communautaires se fait d'abord sentir dans le domaine social. Qu'est-ce que la nouvelle CDC compte faire pour porter la parole de ces groupes?

**Marie-Ève** – Justement, nous détenons une expertise certaine dans ce qu'on appelle le développement social et nous croyons qu'il est de notre devoir d'initier les discussions avec nos partenaires des autres réseaux. C'est ainsi que nous nous apprêtons à mettre sur pied une table de concertation multiréseaux qui sera appelée à se pencher sur les problématiques sociales spécifiques à notre quartier.

**ILEX** – Malheureusement, l'espace nous manque pour décrire toute l'étendue de ce travail et les responsabilités que tu assumes. Nous y reviendrons sûrement un

jour ou l'autre. Mais comment se prépare-t-on à une tâche aussi complexe que la tienne?

**Marie-Ève** – Je ne crois pas qu'il y ait une façon unique de se préparer. Pour ma part, j'ai d'abord travaillé auparavant à la Ligue des droits et libertés et j'ai œuvré au magazine Option Consommateurs, ce qui m'a permis de me familiariser avec des problématiques très diverses.

**ILEX** – On ne peut que conclure en te souhaitant la meilleure des chances dans le travail important que tu accomplis et en promettant de te revoir pour suivre l'évolution du milieu communautaire que tu représentes.





## Comité Logement Centre-Sud

### Les reprises de logement

Le Comité logement Centre-Sud de Montréal désire rappeler à tous les locataires qu'ils ont le droit de refuser une reprise de logement demandée par leur propriétaire.

Un propriétaire peut demander de reprendre un logement pour lui-même, un membre de sa famille (père, mère, fils, fille) ou toutes autres personnes dont il est le principal soutien. Pour reprendre un logement un propriétaire doit faire parvenir un avis écrit au locataire :

- au moins six mois avant la fin d'un bail (bail de plus de six mois)
- au moins un mois avant la fin du bail (bail de six mois ou moins) ;
- au moins six mois avant la reprise (bail à durée indéterminée).

Le locataire a un mois pour répondre par écrit à l'avis. S'il ne répond pas, cela est considéré comme un refus.

Les principaux avantages pour les locataires de refuser la reprise de logement sont que le propriétaire doit alors faire une demande à la Régie du logement pour les raisons mentionnées dans son avis. Dans certains cas, une reprise peut être refusée. Le locataire peut également demander des conditions à la reprise de logement et une indemnité pour les frais reliés au déménagement.

Le Comité logement Centre-Sud de Montréal organise des ateliers d'information sur les reprises de logement. L'atelier, d'une durée approximative d'une heure trente, aborde l'ensemble du sujet de la reprise de logement afin de bien préparer les locataires qui pourraient être victime d'une reprise de mauvaise foi.

Pour information, contactez Nathalie Samson ou Gaétan Roberge au 514-521-5992.

## La chronique de Marlyne



### Paiement du loyer

Un petit mot pour rappeler que le montant du loyer est dû le 1<sup>er</sup> de chaque mois. Bien que la vaste majorité des locataires se conformant à cette obligation, certains éprouvent des difficultés à respecter la lettre de la loi, ce qui permet au propriétaire d'obtenir l'éviction d'un locataire pour retards fréquents même si, depuis, les montants ont été payés. À ce sujet, voir le site de la Régie du logement à l'adresse suivante:

<http://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/droits/obligationsLocataire.asp>

\*\*\*\*\*

### Ville de Montréal / Service des incendies

Saviez-vous que les personnes ayant un handicap affectant leur mobilité peuvent appeler le Service des incendies de la ville de Montréal au numéro suivant **514-872-3775** afin d'être inscrites sur une liste prévenant les pompiers de leurs difficultés particulières?



\*\*\*\*\*

### Fenêtres et portes patio l'hiver



Il arrive que les fenêtres et portes patio offrent une résistance en hiver surtout lorsqu'elles ont été laissées ouvertes (pour aérer l'intérieur, par exemple). Dans une telle situation, il faut les manipuler avec beaucoup de délicatesse afin d'éviter d'endommager les cadres ou causer des problèmes coûteux.

\*\*\*\*\*

### Fuites d'eau? J'appelle...

Dès qu'on constate une fuite d'eau, que celle-ci provienne d'un robinet, d'un drain ou du chauffe-eau, vous devez m'en avertir dans les plus brefs délais au 514-522-2107 (poste 102). Si vous attendez, c'est votre voisin du dessous qui en subira les conséquences et qui ne sera pas content.



\*\*\*\*\*

*Marlyne Laurin est responsable de la location et des relations avec les locataires à Inter-Loge. On peut la rejoindre au 514-522-2107 poste 102.  
[lmacc@interloge.org](mailto:lmacc@interloge.org)*



Une Fondation...un toit est un organisme de bienfaisance qui a été créé en 1998 afin de soutenir l'intervention communautaire en habitation. Au Québec, le Programme Accès-Logis finance la réalisation et l'opération de logements communautaires pour des ménages à faible revenu, ou encore, pour des clientèles en difficultés ayant des besoins particuliers. Bon an mal an, plusieurs centaines à quelques milliers de logements sont réalisés. Par contre, malgré de nombreuses demandes à cet effet, il n'existe toujours aucun programme gouvernemental pour soutenir les efforts d'intervention communautaire auprès des résidents de ces projets.

\* \* \*



Le tournoi de golf annuel de la Fondation au profit de MAP Montréal est une occasion de joyeuses réjouissances dans une ambiance décontractée pour une cause qui en vaut la peine.

Dans la mesure de ses moyens, Une Fondation...un toit cherche à suppléer. Depuis de nombreuses années, la Fondation organise des activités en faveur de Map Montréal. Deux événements sont prévus pour 2007 :

- Le 17 août, la 10<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf annuel au Club Le Portage de l'Assomption  
**Pour inscription, M. Maurice Latour (450) 883-9219 ou (514) 898-5191;**
- Le 16 octobre, tirage annuel au profit de MAP Montréal  
Les billets seront mis en vente dans quelques semaines.  
**Pour plus de détails, (514) 522-2107 poste 112**

\* \* \*

MAP Montréal vient en aide aux jeunes femmes monoparentales avec enfant(s) de 0 à 5 ans qui ont décidé de prendre leur avenir en main et de retourner à l'école, puis sur le marché du travail. Pour plus de détails, visitez le site internet de MAP

[www.mapmontreal.org](http://www.mapmontreal.org)

Une Fondation...un toit est reconnue comme organisme de bienfaisance et peut émettre des reçus de charité valides pour fins d'impôt.



*Profitez  
d'un décor unique  
et d'une ambiance  
chaleureuse  
pour vos  
événements,  
réunions  
et réceptions*

1589 Alexandre -de-Sève

Montréal (Québec)

Tél: 514.223.2622

Télécopieur: 514.521.4561

Courriel: info@alcazarmonreal



**PROGRAMME  
PÉRENNITÉ**

**Le choix des administrateurs  
d'habitations collectives ou privées  
pour conserver ou rehausser  
la valeur de leur propriété**

**INFORMATION: 514-522-2107 POSTE 113**



**Domaine Saint-Vincent 1-800-561-9429**

**Chertsey (Québec) Bienvenue aux familles et aux groupes**

*(suite de la p.4 Une gestion rigoureuse...)*

**L.F.** – J'en ai plusieurs en tête. Je pense, entre autres, à un projet dans Côte-des-Neiges qui est aujourd'hui un modèle d'intégration de nouveaux arrivants, mais qui a connu des débuts difficiles à cause de batailles entre deux clans pour la prise du pouvoir. Quand je parle de batailles, c'est au sens propre. Il y a eu des campagnes de désinformation, de salissage, des menaces, etc. Nous nous sommes attaqué aux problèmes de front en rétablissant les faits et en nous efforçant de comprendre et de respecter leurs particularités culturelles. Aujourd'hui, c'est un exemple d'harmonie.

Il y a un autre projet, sur le Plateau, où nous sommes en train de transformer des logements de 4½ pièces en 5½ pour accommoder les familles en intégrant un studio adjacent. Il y a une belle collaboration entre les administrateurs de la coopérative et nous.

**I.L.E.X.** – En terminant, as-tu des projets pour les années qui viennent?

**L.F.** – Je prendrai ma retraite dans quelques années. Je me verrais bien dans les Laurentides à travailler à temps partiel pour mettre sur pied des projets comme ceux qu'on vient de parler, en particulier pour les personnes âgées. On pourrait y intégrer des services comme des popotes roulantes, des soins à domicile, etc. Tout cela à prix modiques.

P.-G.H.

*(suite de la p.3 Une tête solide...)*

Tu sais, quand on vit des moments difficiles, on a tendance à se dire qu'on est une mauvaise mère. Moi, je sens que mes enfants me font confiance. L'autre jour, ma fille est arrivée de la garderie et je la sentais perturbée. Je lui ai accordé un peu plus d'attention et, le soir, je l'ai couchée avec moi dans mon lit. Là, spontanément, elle m'a raconté qu'un petit camarade lui avait fait des attouchements. Je lui parlé doucement, je l'ai rassurée. Finalement, j'ai discuté de l'incident avec la mère du petit garçon ainsi qu'avec l'éducatrice de la garderie. Et tout est rentré dans l'ordre. Mais je me suis trouvée chanceuse que ma fille me révèle ce secret aussi spontanément.

**I.L.E.X.** – Comment te vois-tu dans dix ans, Isabelle?

**ISABELLE** – Je me vois à la tête de ma propre entreprise, dans le domaine de la construction. Mais je sais que, pour y arriver, je devrai faire des études en administration, en plus de mes études en dessin de plans et en architecture. Mais je me sens capable d'y arriver. Et je pense que mon passage à MAP va me le permettre.

**Pour toute information relative à MAP Mtl,  
on peut téléphoner au numéro suivant:**

**514-282-1882**

**[www.mapmontreal.org](http://www.mapmontreal.org)**

## A quoi sert un élu ?

Qu'est-ce qu'un élu ? Que peut-il faire pour moi ? Voilà des questions qui méritent réponse durant une campagne électorale.

Le rôle de l'élu consiste à représenter sa communauté lors de débats sur les lois et règlements censés améliorer le mieux-être collectif, dans le respect des droits et libertés de chacun.

Au quotidien, comme il a été élu par ses concitoyens pour les représenter et les servir, il doit être à leur écoute et disponible. Son bureau est le centre nerveux de son action. Il y reçoit les citoyens qui viennent y exprimer leur opinion et/ou chercher son aide dans leurs relations avec son niveau de représentation (le municipal, le provincial ou le fédéral) et ses fonctionnaires. On l'interpelle pour obtenir des renseignements... indistinctement.

Tous les sujets y passent: sécurité du revenu, CLSC, passeports, assurance-emploi, nids de poules, ramassage des ordures, taxes etc.

Dans certains cas, l'élu vous servira de lien avec le Ministre responsable de votre dossier. Il verra aussi à créer des réseaux, développer des solidarités, favoriser le développement social et économique, soutenir les projets qui émanent de la communauté... Toutes des actions qui contribuent à alimenter sa réflexion lorsqu'il doit étudier et voter lois et règlements.

Généralement, l'élu adhère à un parti politique pour lequel il milite. Il choisit ce parti en fonction de ses valeurs, comme véhicule pour faire valoir ses idées ou dans l'espoir de l'influencer à titre de militant.

Il ne faut pas hésiter à contacter son élu pour lui exposer problèmes, suggestions, questions, opinions ...

**Québec: 1 866 députés (337-8837)**  
ou en ligne **[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

**Canada: 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**  
ou en ligne :

**[http://www.canada.gc.ca/directories/direct\\_f.html#mp](http://www.canada.gc.ca/directories/direct_f.html#mp)**

**Montréal: Téléphone : (514) 872-1111**  
ou en ligne **<http://ville.montreal.qc.ca>**

*Inter-Loge Express est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires grâce à l'appui financier du Programme de soutien à l'action communautaire autonome du Gouvernement du Québec. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action.*

*La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.*

Abonnement, réception des textes et communiqués  
1503 LaFontaine, Montréal H2L 1T7 ou [interloge@interloge.org](mailto:interloge@interloge.org)  
Responsable de l'édition : Louis Bériau 522-2107, poste 112  
Rédaction et mise en page: Pierre G. Hamel